

## FORMATION INITIALE À L'EXPERTISE CONSEIL – CONSEIL1 –

### PRÉSENTATION

#### Contexte général & Objectifs de la formation

Avant de se lancer dans une procédure judiciaire, ou même pendant une expertise judiciaire, un particulier, tout maître d'ouvrage, ou même une entreprise, peut se faire assister d'un professionnel ayant la connaissance du bâti et des différents types de procédures.

#### Objectifs de la formation :

- Se doter d'une connaissance de base des différents types de missions d'expertise
- Acquérir les principes de déontologie des missions d'expertise conseil
- Savoir mettre en pratique la posture à tenir dans ces missions
- Connaître le contrat et les responsabilités de l'expert conseil

#### Public ciblé – Critères d'admission – Pré-requis

- Prioritairement les Architectes, puis ingénieurs, bureaux d'études, maître d'œuvre, professionnels du bâtiment, souhaitant pratiquer l'expertise conseil ; le candidat doit être en activité professionnelle
- Justifier d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction.
- Être âgé d'au minimum 35 ans.
- Équipement requis : Disposer d'un ordinateur portable (ou à défaut, une tablette ou un smartphone), avec une connexion Internet fonctionnelle et un accès à une messagerie active.

#### Fréquence & Dates des prochaines formations<sup>1</sup> (prévisionnel 2026)

Chaque année, le CNEAF organise une session de « formation initiale à l'expertise conseil » (CONSEIL1), en présentiel, sur 2 jours :

- Jour 1 : 9h00 – 13h00 | 14h00 – 18h00
- Jour 2 : 9h00 – 13h00 | 14h00 – 17h00

=> Soit 15 heures de formation, validée par une attestation

#### > Calendrier prévisionnel 2026

|                 |  |
|-----------------|--|
| CONSEIL1 / 2026 | Session 2026 : 15 & 16 JUIN 2026 à PARIS |
|-----------------|--|

<sup>1</sup> Calendrier annuel / Cf. [www.cneaf.fr](http://www.cneaf.fr) onglet « formations »

## Le programme

- Les différentes missions d'expertise - Différents objectifs – Les différents intervenants
- L'expertise amiable : rôle, position et qualités de l'expert
- Déontologie de l'expert conseil
- Pratique de l'expertise conseil – Investigations et outils
- Le contrat
- Responsabilités de l'expert conseil

## Les formateurs

La formation est assurée par :

- **Chahrazad TOMA-VASTRA**, architecte expert près les Cours administratives d'appel de Paris et Versailles, médiateur de justice près la Cour d'appel de Paris
- **Michel JEMMING**, architecte expert honoraire près la Cour d'appel de Colmar

## Outils pédagogiques

- Le déroulé pédagogique s'appuie sur des supports PowerPoint et des documents PDF transmis aux stagiaires après la formation.
- Des temps d'échanges et de questions sont intégrés tout au long de la formation.

## Coût<sup>2</sup> et financement

- PLEIN TARIF : **1 350 €**.
- TARIF RÉDUIT : **1 150 €**, réservé aux membres du CNEAF, à jour de leur cotisation.

Tarifs nets, TVA non applicable (art. 293 B du CGI) - Association loi 1901, le CNEAF n'est pas assujéti à la TVA.

**Règlement de la formation exclusivement par virement bancaire.**

Cette somme couvre l'intégralité des frais d'organisation et pédagogiques engagés par le CNEAF pour réaliser cette session. Les déjeuners sont inclus et pris sur place.

Une prise en charge financière est possible selon votre statut auprès :

- du FIF-PL pour les professions libérales,
- de l'OPCO EP pour les professionnels salariés.

Prévoir de déposer la demande de financement auprès de l'organisme concerné avant le début de la formation.

**Cette formation n'est pas éligible au CPF.**

## Modalités de suivi et d'évaluation

Lors de votre demande d'inscription, il est demandé de compléter un **questionnaire de positionnement**, afin d'adapter au mieux le contenu de la formation aux besoins des participants. En début de session, un tour de table permettra d'évaluer le niveau de connaissance et les attentes des stagiaires

En fin de formation, un **QCM d'évaluation des acquis** vous sera transmis par mail afin de mesurer l'acquisition des compétences et d'apporter toutes informations complémentaires nécessaires. Il vous sera demandé de le remplir sur place, dans le temps de la formation ; sa réponse conditionne la délivrance de l'attestation de formation.

L'attestation individuelle de fin de formation est délivrée sur la base de l'assiduité du stagiaire et des résultats du QCM d'évaluation, corrigé collectivement en fin de formation. Cette formation ne donne pas

---

<sup>2</sup> Indicatif au 20/11/2025, sous réserve de modification de tarif durant l'année suivante

lieu à un diplôme, ni à une certification, mais valide des heures de formation<sup>3</sup>. En outre, l'attestation permet de justifier, auprès des tribunaux, du suivi régulier d'une formation à l'expertise judiciaire, notamment dans le cadre du bilan annuel.

Enfin, nous vous demanderons de prendre le temps de remplir un **questionnaire de satisfaction** ; il nous permet de prendre toute disposition pour améliorer la qualité de nos prochaines sessions de formation.

## Modalités d'inscription

- Chaque session est ouverte sous réserve d'au moins 8 candidatures retenues et limitée à 16 participants maximum (ordre d'arrivée des dossiers complets).
- Clôture des inscriptions : 21 jours avant le début de la formation). Au-delà, les demandes sont étudiées au cas par cas selon les places disponibles.

### 1 / DÉPOSER VOTRE DEMANDE

Envoyer à [experts.architectes@cneaf.fr](mailto:experts.architectes@cneaf.fr) les pièces suivantes (un seul envoi) :

- a) **Fiche d'inscription + questionnaire de positionnement** (pages 5 et 6), dûment complétés et accompagnés d'une photo.
- b) **Justificatifs d'identité professionnelle** :
  - Architectes : attestation d'inscription à l'Ordre (année en cours).
  - Autres professionnels : pièce d'identité (recto/verso, en cours de validité) ou carte professionnelle avec photo.
- c) **CV synthétique** (1 page) avec références d'activités.

### 2 / ÉTUDE DE LA DEMANDE ET ENVOI DES DOCUMENTS

En cas d'acceptation de votre dossier, vous recevrez par courriel :

- la convention de formation à signer,
- le programme détaillé.

### 3 / CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Après réception de ces documents, nous renvoyer par e-mail :

- a) La convention de formation signée,
- b) L'avis d'opération de votre virement (capture/justificatif bancaire), mentionnant dans le libellé :  
 Votre nom – CIV1 2026

Coordonnées bancaires du CNEAF :

|      |      |      |      |      |      |     |       |          |
|------|------|------|------|------|------|-----|-------|----------|
| FR76 | 3006 | 6100 | 4100 | 0106 | 0760 | 178 | BIC : | CMCIFRPP |
|------|------|------|------|------|------|-----|-------|----------|

En cas de demande de financement, un devis nominatif vous sera transmis après réception du règlement intégral de la formation.

**L'inscription n'est validée qu'à la réception de la convention signée et du règlement.**

**Les conditions d'annulation sont précisées à l'article 10 de la convention.**

<sup>3</sup> Pour les architectes inscrits à l'Ordre, structurées et reconnues par le CNOA (Conseil National de l'Ordre des Architectes)

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation, une retenue sera appliquée, sauf motif impérieux justifié.

En cas d'annulation à l'initiative du CNEAF, toute somme versée est intégralement remboursée.

La formation peut être reportée ou annulée si moins de 8 personnes sont inscrites.

En signant la convention, le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente (disponibles sur le site <https://cneaf.fr/formations/formation-initiale-a-lexpertise-judiciaire/>) et du règlement intérieur à la tenue de la formation.

→ Si vous êtes en situation de handicap, souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, merci de nous en informer lors de l'envoi de votre dossier.

→ Pour toute intolérance alimentaire, prévenir au plus tard 15 jours avant la formation.

Les pauses et le déjeuner sont des moments d'échanges privilégiés entre les participants ; ils sont inclus dans la pédagogie et le prix de la formation ; si le stagiaire n'assiste pas au déjeuner, il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

### Protection des données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies dans le présent dossier font l'objet d'un traitement informatique par le Collège National des Experts Architectes Français (CNEAF), en sa qualité d'organisme de formation certifié Qualiopi.

Elles sont nécessaires à la gestion administrative, pédagogique et financière de la formation, à la délivrance des attestations, ainsi qu'au respect des obligations légales en matière de formation professionnelle.

Ces données sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans et ne sont transmises qu'aux personnes ou organismes habilités (financeurs, autorités de contrôle, partenaires institutionnels). Le CNEAF s'engage à assurer leur confidentialité et leur sécurité.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés", chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement de ses données.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en adressant un message à [experts.architectes@cneaf.fr](mailto:experts.architectes@cneaf.fr)

### **Votre contact :**

Coordination nationale

Stéphanie MIGLIERINA ☎ : **06 68 56 91 73** 📧 : [experts.architectes@cneaf.fr](mailto:experts.architectes@cneaf.fr)

## FORMATION INITIALE À L'EXPERTISE CONSEIL – CONSEIL1 –

### DEMANDE D'INSCRIPTION

A retourner avec les pièces demandées

#### IDENTITÉ

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

PHOTO

Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

#### MEMBRE CNEAF :

NON  OUI → À jour de la cotisation :  Oui  Non | CREA de rattachement : \_\_\_\_\_

#### SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession : \_\_\_\_\_

Si architecte, inscription à l'Ordre des Architectes : Date : \_\_\_\_\_ Numéro : \_\_\_\_\_

Statut d'exercice :

Profession libérale

Salarié → Votre fonction : \_\_\_\_\_ Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Expert inscrit sur une liste et/ou un tableau d'experts ?

Non

Oui → Cour d'appel de : \_\_\_\_\_ Cour administrative d'appel de : \_\_\_\_\_

#### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE À DEMANDER :

NON  OUI →  FIF PL  OPCO  Autre : \_\_\_\_\_

#### COMMUNICATION :

J'accepte de recevoir par e-mail la newsletter du CNEAF (formations, TRNTJ, congrès, actualités de l'expertise)

Date : \_\_\_\_\_

Cachet & Signature

## FORMATION INITIALE À L'EXPERTISE CONSEIL – CONSEIL1 –

### QUESTIONNAIRE DE POSITIONNEMENT

DATE : \_\_\_\_\_ NOM & Prénom : \_\_\_\_\_

#### Profil

Formation de base :  Architecte  Ingénieur  Juriste  Autre : \_\_\_\_\_

Profession actuelle : \_\_\_\_\_

Êtes-vous en activité ?  Oui  Non

→ Si non, précisez :  En recherche d'emploi  En retraite  Autre : \_\_\_\_\_

Mode d'exercice :  Profession libérale  Salarié  Autre : \_\_\_\_\_

#### Parcours et expérience

Comment avez-vous connu le CNEAF ?

Recherche sur Internet  Recommandation d'un membre  Bouche à oreille  Autre : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà suivi une formation au CNEAF ?

Non  Oui → Précisez la/lesquelle(s) et l'année : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà pratiqué l'expertise ?

Non  Oui → Type :  Conseil  Amiable  Assurance  Judiciaire / Tribunaux administratifs

Êtes-vous inscrit(e) sur une liste ou un tableau d'experts de justice ?

Non  Oui → Précisez la Cour d'appel / Cour administrative : \_\_\_\_\_

#### Objectifs et projet

Quelle(s) formation(s) souhaitez-vous suivre ?

\_\_\_\_\_

Si vous ne pratiquez pas encore l'expertise, quelle idée avez-vous des différentes possibilités de pratiquer l'expertise ?

\_\_\_\_\_

Quel type d'expertise souhaitez-vous exercer ?

Conseil  Amiable  Assurance  Judiciaire / Tribunaux administratifs

Comment envisagez-vous de pratiquer l'expertise ?

En complément de mon activité  À plein temps  Autre : \_\_\_\_\_

#### Qu'attendez-vous de la formation ?

Pouvoir déposer un dossier de candidature d'expert auprès des tribunaux

Acquérir des connaissances juridiques complémentaires

Acquérir des connaissances en organisation

Acquérir des connaissances techniques complémentaires

Autre : \_\_\_\_\_

#### Accessibilité et remarques

Êtes-vous en situation de handicap ?

Oui  Non

Avez-vous des questions ou des suggestions ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_